

Monsieur Goerges GOOSSE  
Comité de Quartier Saint-Léonard

**e-mail : [georges.goose@skynet.be](mailto:georges.goose@skynet.be)**

Liège, le **24 SEP. 2018**

N/Réf. : 2018-09/FH/078  
Gestionnaire : Frédérique HALENG  
Tél : 04/221.80.60 Fax : 04/221.80.81  
e-mail : [frederique.haleng@liege.be](mailto:frederique.haleng@liege.be)

Monsieur,

**Objet : *Campement Parc du Potay.***

Monsieur,

J'en reviens à votre courriel concernant le campement du Parc du Potay et au contact que vous avez eu avec ma collaboratrice, Frédérique Haleng, à ce sujet.

Comme convenu, je reviens vers vous pour vous présenter une synthèse de l'action qui a été mise en œuvre par la Ville et ses partenaires institutionnels suite aux diverses plaintes des riverains et de l'établissement scolaire situé à proximité.

Dans un premier temps, les éducateurs du Relais social du Pays de Liège (RSPL) et du Plan de Prévention de la Ville ont sensibilisé les campeurs au respect de leur environnement immédiat mais également proposé des orientations ou des accompagnements nécessaires pour une remise en ordre administrative (carte d'identité, mutuelle, allocation sociale, ...).

Des alternatives au camping ont également été proposées (Abris de jour/de nuit). Ainsi, ce sont plus de 70 passages qui ont été effectués par des éducateurs entre février et juin 2018.

Si plusieurs accompagnements ont été prévus, pratiquement, aucun n'a pu se concrétiser (exemple: une personne s'était inscrite dans le projet Housing First mais la démarche n'a pas abouti).

En juin, l'autorité administrative a enclenché la procédure "tente et campement", procédure concertée entre les services de Police, le Relais social du Pays de Liège, la Gestion des Espaces publics et le Plan de Prévention (Manager des Nuisances publiques et Educateur de rue).

Cette procédure promeut un juste équilibre à travers la mise en place d'une solution respectueuse à la fois pour les occupants, pour l'ensemble de la population et les professionnels de terrain.

Parallèlement, un arrêté de police a été pris afin de pouvoir procéder au déplacement des tentes si la procédure de conciliation ne devait pas aboutir.

Les contacts avec les occupants se sont cependant révélés constructifs et ceux-ci ont accepté de s'installer sur un terrain dans les Coteaux. Une Cathy Cabine a été mise à leur disposition et les déchets sont collectés quotidiennement (sauf le week-end) par les services de propreté.

Les utilisateurs semblent assez bien acceptés par les riverains.

Le travail, effectué par la police, le RSPL et le Plan de Prévention reste en cours pour harmoniser le bon voisinage et le bien vivre ensemble entre les riverains et les campeurs.

De plus, des initiatives citoyennes d'aide pour ces personnes en situation de précarité se sont développées.

La situation me semble donc maintenant apaisée, mais n'hésitez toutefois pas à prendre contact avec Madame Haleng pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à l'action de la Ville et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER